



Travailler mieux la santé et la sécurité au travail

Sessions thématiques des Journées de la prévention 2010

Maison de la mutualité les 8 et 9 avril 2010

Titre de la session : Promotion de la santé en entreprises

Référent Inpes : Colette Menard

Référent Ministère du travail : Patricia Maladry

Note de problématique

Depuis trois années, l'INPES, l'INRS, l'ANACT, la MSA et l'ISTNF ont entrepris avec le concours du Ministère de la Santé et du Ministère du Travail d'unir leurs efforts pour favoriser l'échange de pratiques sur les expériences de promotion de la santé en entreprises et **donner la parole aux acteurs de ce mouvement : dirigeants d'entreprises, services de santé au travail, IPRP, CHSCT...** A l'heure de l'allongement de la vie active, des mutations profondes du monde du travail et des enjeux de performance des entreprises, la préservation du capital humain et son maintien en bonne santé tout au long de la vie professionnelle deviennent des enjeux majeurs de santé publique.

Comment les entreprises et les acteurs de la santé au travail se saisissent-ils de ces questions ? Quels outils mettent-ils en place ? Quels programmes, quelles stratégies ?

Les journées 2010 sélectionneront les initiatives qui montreront leur volonté de contribuer efficacement à la promotion de la santé en milieu de travail, qu'il s'agisse de programmes de :

- réduction des risques professionnels (cancers, TMS, risques psychosociaux...)
- pratiques innovantes en matière de maintien dans l'emploi (politiques de l'emploi, gestion des âges, formation, aménagement des horaires de travail,...)
- politiques d'aide à la reprise du travail après arrêt....
- suivi des populations au travail (observatoires, actions des services de santé au travail...)
- amélioration des process et organisation du travail
- accompagnement des habitudes de vie des personnes (addictions, nutrition...)
- amélioration des environnements de travail (offre de restauration, facilités données aux salariés pour mener à bien des activités physiques...)

Les programmes peuvent naturellement mêler plusieurs types d'approches et favoriser la pluridisciplinarité.

Les répondants au présent appel à communication devront présenter leur « Projet de promotion de la santé en entreprise » en mentionnant leurs objectifs, les outils de diagnostic de situation, leur plan ou politique d'actions en mettant en exergue les acteurs impliqués, les résultats obtenus. La communication pourra également porter sur les obstacles rencontrés, les facteurs de succès de la démarche, son éventuelle transposabilité.

<http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Les-journees-prevention-du-6-au-9.html>